

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La Ville de Sion introduit une vignette pour le ramassage des déchets de jardin**

**La Ville de Sion veut améliorer la qualité des déchets de jardin collectés porte-à-porte. Dès le 1<sup>er</sup> mai prochain, les conteneurs verts devront être munis d'une vignette numérotée. Celle-ci permettra d'assurer la traçabilité des déchets collectés et d'intervenir en cas de tri insuffisant. L'objectif est d'éliminer les plastiques qui se retrouvent dans le compost – et finissent dans la nature !**

Depuis 1994, la Ville de Sion récupère les déchets verts. La Ville dispose d'une chaîne complète de revalorisation. Ces déchets verts sont collectés porte-à-porte toutes les semaines puis amenés à Gazel où ils sont méthanisés pour fournir du gaz naturel injecté dans le réseau de gaz. Le compost produit est utilisé par les agriculteurs locaux et par la section parcs et jardins pour fertiliser les terres. Il est également mis à disposition gratuitement des particuliers. Cette filière de proximité est mise en péril par la qualité insuffisante des déchets collectés. Lorsqu'ils contiennent trop de plastique, ceux-ci ne peuvent plus être valorisés et doivent être incinérés. Un non-sens écologique auquel la Ville espère mettre fin.

#### **Trop de plastique dans les déchets de jardin**

Dès le 1<sup>er</sup> mai prochain, les conteneurs verts devront être équipés d'une vignette numérotée, sans quoi ils ne seront plus vidés. Celle-ci permettra d'assurer la traçabilité des déchets collectés et d'intervenir en cas de tri insuffisant. « L'objectif est d'améliorer la qualité du ramassage. Aujourd'hui, on trouve des sacs en plastique, des bouteilles de lessive et même des couches culottes au milieu des déchets de jardin. Ces matières se retrouvent dans nos champs, nos jardins et se transforment en microplastiques qui causent des dommages environnementaux et sanitaires. Nous devons agir pour faire changer les comportements. Jeter du plastique dans les déchets verts revient à le jeter dans la nature. », explique Raphaël Marclay, conseiller municipal en charge des travaux publics et de l'environnement.

La vignette coûte 50 francs par an et par container. Cela représente moins d'un franc par levée hebdomadaire de container. Elle peut être commandée au guichet d'information de la Ville de Sion, à la rue de Lausanne 23 (anciens locaux de la police), ou auprès de la section assainissement urbain par email à [dechets@sion.ch](mailto:dechets@sion.ch) ou par téléphone au 027 324 16 16. Il est toujours possible d'amener gratuitement ses déchets de jardin au centre de compostage de Pra Bardy.

#### **Succès pour le ramassage des déchets de cuisine**

Introduit avec succès en octobre 2023, le système Gastrovert est destiné à la collecte des déchets de cuisine. Les 47 emplacements répartis dans les écopoints de la Ville ont permis de ramasser 675 tonnes de déchets de cuisine. Le réseau sera complété cette année afin d'optimiser encore la couverture offerte à la population.

Sion, le 8 avril 2025



# SION

**Personnes de contact :**

- Raphaël Marclay, conseiller municipal en charge des travaux publics et de l'environnement  
079 830 61 26 ; [r.marclay@sion.ch](mailto:r.marclay@sion.ch)
- Christophe Schlicht, spécialiste environnement, section assainissement urbain  
079 613 16 76 ; [c.schlicht@sion.ch](mailto:c.schlicht@sion.ch)